



A Chacun Son Logis
LA SOCIÉTÉ DE LOGEMENT DE COURCELLES

n°3
DÉCEMBRE 2018

Magazine



Le quartier Thône en plein développement!

Voir pages 6-7



Page 3

«Édito»



Page 5

«Des petits gestes qui
changent tout!»



Page 9

«Au chaud
pour l'hiver!»

S.C.R.L.
A Chacun Son Logis

www.acsl.be



Sommaire



Edito	3
Actualités.....	4-5
Sécurité.....	5
Nouveaux logements Thône	6-7
Le ramonage annuel? Oui !	8
Au chaud pour l'hiver!	9
Annuaire	10
Calendrier des collectes TIBI.....	11

Comité de rédaction: Julien VERGUCHT,
Amélie GUÉRIT,
Cécile LOUIS
Julien PAQUET,
Christine SWEERT,
le CCLP

Editeur responsable: Julien PAQUET,
Directeur-Gérant

Rue de l'Yser, 93
6183 Trazegnies





Cher(e)s locataires,

Je tiens tout d'abord à remercier pour leur compréhension les personnes, qui ont dû quitter leur logement de la rue de la Résistance et de la Cité Druine, pour leur compréhension. En effet, ils ont dû être relogés car les bâtiments non entretenus depuis des dizaines d'années doivent faire l'objet de rénovations lourdes afin de pouvoir y accueillir à nouveau des locataires dans des conditions absolues de sécurité, d'hygiène et de salubrité.

Les subsides ont enfin été obtenus, plus de 4.500.000 €, pour ces 2 cités, soit plus de 80 ménages qui pourront en profiter d'ici quelques années.

Beaucoup de rénovations ont été effectuées ces dernières années :

- Renouvellement de la couverture et mise en place d'une isolation de toitures de 28 logements Cité Renard - COURCELLES pour +/- 250.000 euros
- Rénovation et isolation de l'enveloppe extérieure (façade, toiture), pose d'un chauffage central, ventilation et remise en conformité de l'installation électrique de 21 maisons - rue De Brouckère - SOUVRET pour +/- 1.200.000 euros
- Rénovation et isolation de l'enveloppe extérieure par l'intérieur, pose de nouvelles menuiseries extérieures, pose de ventilation, amélioration énergétique et remise en conformité des installations électriques de 104 maisons - rues des Arondes, des Agasses, de Miaucourt, des Alouettes et De Cooman - COURCELLES pour +/- 2.400.000 euros
- Rénovation de la voirie de la rue de l'Épine - TRAZEGNIES
- Construction neuve de :
 - 32 maisons à la Cité Thône pour +/- 3.200.000 euros
 - 9 appartements et 4 maisons de transit aux rues Mattez et Thilmans - SOUVRET pour +/- 1.350.000 euros

Et je pourrais encore citer :

- La création et la finalisation du cadastre de l'ensemble des logements d'ACSL.
- La création de l'inventaire amiante de l'ensemble des cités d'ACSL.
- La mise en place et l'obtention des subsides pour la remise en conformité de l'installation électrique de 150 logements.
- La mise en place et l'obtention des subsides pour la rénovation des Blocs Résistance .
- La mise en place et l'obtention des subsides pour la démolition et la reconstruction des logements impairs de la Cité Druine.
-



Nous avons accordé une grande importance aux personnes âgées et/ou à mobilité réduite : remplacement des baignoires par des douches, entretien des gouttières, et nous irons plus loin encore à l'avenir.

Étant donné la difficulté à entretenir les espaces verts en raison de la réglementation zéro phyto dictée par les instances européennes, la commune et ACSL envisagent de lancer un mar-

ché conjoint afin de confier ce travail à une entreprise pour que nos espaces soient entretenus de manière optimale et en tout temps.

Une cellule logement a été mise en place en 2013 afin de rassembler la commune, ACSL et le CPAS et de venir en aide aux personnes en recherche de logement mais aussi aux locataires qui rencontrent des difficultés.

Chaque personne est entendue en toute confidentialité et des centaines de dossiers ont pu être solutionnés.

Nous avons créé des maisons de village à Trazegnies, à la Cité Renard et à Guémené afin de lutter contre l'isolement. Celles-ci sont de véritables lieux d'activités intergénérationnelles, de confiance, de soutien social, et de relais vers les administrations.

La sécurisation par des caméras de surveillance : Trazegnies, Guémené ont déjà été sécurisées. Sont prévues aussi en 2019 les cités Renard et Thône.

Nous avons initié des synergies positives entre ACSL et la Commune, notamment par une relation de travail constructive entre la Présidente, la Bourgmestre et les directions de ces deux institutions, et ce toujours dans l'intérêt des citoyens.

Comme vous le constatez, tout se construit, sans porter d'œillères, nous poursuivons le travail ardemment pour atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés : des logements sécurisés, sains, salubres, un environnement entretenu et agréable, des quartiers où les riverains vivent en harmonie.

Sachez que je continuerai à œuvrer pour le bien-être de nos habitants.

Christine SWEERT,
Présidente «A Chacun Son Logis»
0477/55.32.36 ou christinesweert@hotmail.com



«A chacun son Logis» commencera prochainement la rénovation de 80 logements

«A Chacun Son Logis» recevra bientôt plus de 4,5 millions d'euros de subsides de Madame la ministre Valérie De Bue. Cette somme servira à financer deux grands projets.

D'une part, ce seront les 6 immeubles de la rue de la Résistance qui seront rénovés. Ces immeubles, datant des années 80, sont devenus vétustes et connaissent, notamment, des soucis d'isolation. L'électricité n'y est plus conforme et il y a, également, présence d'amiante dans certains des matériaux utilisés au moment de leur construction.

Ces 48 logements seront remis à neuf dans les règles de l'art et, étant jugés trop exigus, la Société en profitera également pour les agrandir.

D'autre part, des travaux importants seront entrepris dans la Cité Druine. Vingt-huit de ces maisons de plain-pied, datant des années 50, présentent de graves problèmes de stabilité. La rénovation de ces habitations étant trop compliquée techniquement, elles seront démolies afin de mieux les reconstruire. Les nouvelles maisons seront construites sur un seul niveau, comme les précédentes, et seront peu énergivores. A Chacun Son Logis envisage un éco-quartier.

Ces projets devraient pouvoir débuter d'ici 2020.

A Chacun Son Logis, conscient du vieillissement de son patrimoine, espère recevoir d'autres subsides pour pouvoir entamer d'autres rénovations...

ELECTION DU NOUVEAU COMITÉ CONSULTATIF DES LOCATAIRES & PROPRIÉTAIRES

7 femmes, 1 homme se sont inscrits sur les listes.

Après la clôture, formation du nouveau CCLP pour une durée de 6 ans.

Qui sommes nous ?

- Une antenne représentative des quartiers, un relais des locataires vers la Société;
- 4 Membres du bureau : 1 Présidente, 1 Vice-Présidente, 1 Trésorière, 1 Secrétaire;
- 2 Membres au Conseil d'Administration d'ACSL;
- 2 Membres au Conseil d'Administration de la Régie de Quartier de Courcelles;
- 1 Membre effectif à l'AWCCLP.

Les propriétaires d'un logement de service public n'ayant plus aucun lien financier avec ACSL ne pouvaient pas s'inscrire sur la liste des candidats. Suite à cela, et en concertation, nous avons décidé de créer un poste de consultante citoyenne, une première dans l'histoire des CCLP. Nous espérons être un exemple d'élargissement pour le réseau de communication dans tous les CCLP.

Nos Missions ?

- L'accueil des nouveaux locataires;
- L'organisation, la participation à des activités et animations de quartier en partenariat

avec les acteurs locaux (Commune, CPAS, la société de logements, les ASBL,...);

- Donner notre avis sur les relations entre ACSL et les locataires, sur l'entretien des logements et leurs abords, sur les projets de rénovations et de constructions de la Société. Contrôler et approuver les charges locatives. Tout ceci est la base de nos missions.

L'Administration Communale de Courcelles est à notre écoute dans divers secteurs, entre autres, la sécurité, les espaces verts ainsi que tout ce qui touche à nos cités.

Dans le courant du mois de décembre nous distribuerons, en partenariat avec ACSL et la Régie des Quartiers, des cougnoux aux personnes de 65 ans et plus.

Vous avez des idées pour animer votre quartier? Nous pouvons vous aider.

N'hésitez pas à nous interpellier pour tout problème que vous pourriez rencontrer (par téléphone, SMS, sur notre page Facebook,...).

Vous pouvez également nous rejoindre en devenant membre invité, il suffit d'en formuler la demande !

La Présidente.

GERVASI. M.



25 MAI 2018

Encore un grand cru pour la fête des voisins édition 2018 !

Le 25 mai dernier, par une météo plus que clémente, les habitants de Souvret, Trazegnies et Courcelles se sont retrouvés pour participer à la fête des voisins.

Cette manifestation, basée sur le principe de l'auberge espagnole, a permis à chacun de rencontrer des personnes habitant près de chez elles.

Les équipes de partenaires se sont mobilisées cette année encore pour faire de cet événement un temps fort de l'année, avec les locataires.

Avec la complicité des différents partenaires et des riverains, cet après-midi s'est déroulé sous le signe de la bonne humeur.



Actualités



cité solidaire :

Pour sa deuxième année consécutive sans subsides de la Région, la Société a réitéré l'expérience de l'année dernière en engageant cinq jeunes durant dix jours pour embellir les cités, et ce, sur fonds propres.

Cette année, les étudiants ont eu l'occasion de terminer le chantier commencé l'an passé au cœur de la cité Thône.



Cela a permis aux jeunes et à notre ouvrier qui les encadrait de terminer le chemin de dolomie reliant la venelle de la rue Aldo Moro à la prolongation de la rue des Alouettes.

Ils y ont également installé des bancs, de fabrication maison, à l'ombre des grands arbres et au cœur des nouvelles constructions.



Les jobistes ont terminé leur mission un vendredi après-midi au Festysport qui a eu lieu à la Cité Renard de Courcelles. Les jeunes ont pu participer tout l'après-midi à toute une panoplie de sports, et ce, grâce à la collaboration que l'AMO Pavillon J. de Courcelles a développée avec l'ASBL promo sport de Bruxelles.



SÉCURITÉ

SÉCURITÉ DES PETITS GESTES QUI CHANGENT TOUT !

Savez-vous que de nombreux vols peuvent être évités par de petits gestes du quotidien ?

Ne donnez pas l'envie aux cambrieurs de s'introduire chez vous :

- Ne laissez pas paraître sur la sonnette que vous vivez seul(e). Notez-y uniquement votre nom de famille. Il n'est pas nécessaire d'y noter, par exemple «veuve x».
- Verrouillez toujours les portes et les accès extérieurs, même lorsque vous vous absentez quelques minutes ou que vous travaillez ou faites le ménage à l'étage.
- Si vous utilisez des moustiquaires, retirez les avant de quitter votre domicile.
- Retirez toujours les clés de vos portes et fenêtres, surtout si ces dernières sont visibles de l'extérieur.
- Ne laissez jamais traîner vos clés de voiture et ne les rangez pas dans un coffret mural près de la porte.
- Ne rangez pas vos clés dans un endroit visible de l'extérieur.

- Ne cachez jamais vos clés sous un paillason ou dans un pot de fleur.
- Ne laissez jamais de mot d'absence sur la porte.
- Gardez les objets de valeur tels que la télévision ou l'installation hi-fi à l'abri des regards. Fermez les rideaux, surtout en soirée.
- Ne mettez jamais l'emballage d'un nouvel appareil, par exemple un ordinateur, sur le trottoir avec vos déchets ménagers. Cela pourrait attirer l'attention de personnes mal intentionnées.
- Évitez au maximum de garder chez vous de l'argent liquide et des bijoux. Ne les laissez surtout pas visibles de l'extérieur.

Lorsque l'on frappe à votre porte :

- Méfiez-vous des personnes qui se font passer pour de faux ouvriers, vendeurs. Ne leur donnez jamais aucune somme d'argent ! Les ouvriers d'À Chacun Son Logis ne récoltent jamais d'argent liquide.

- Méfiez-vous des inconnus qui sonnent à votre porte et demandent quelque chose à boire, à manger ou encore à utiliser vos toilettes.

Le nouveau règlement général de la police administrative de Courcelles interdit le porte-à-porte. Méfiez-vous donc dès qu'une personne inconnue sonne chez vous.

VISITE DE PRÉVENTION GRATUITE

Le service Prévention et Sécurité de la Commune de Courcelles organise des visites de prévention vol gratuites. N'hésitez pas à demander une visite à domicile en contactant Monsieur Julien Bouchez via téléphone au 0489/54.07.92 ou via mail à julien.bouchez@courcelles.be. Lors de cette première entrevue vous recevrez un kit de premières mesures composé de petites alarmes sonores, d'un programmeur, d'un cadenas ainsi que d'autres éléments de sécurité et brochures d'informations.



Les grands chantiers

NOUVEAUX LOGEMENTS DE LA CITÉ THÔNE

Le projet qui avait débuté le 1^{er} avril 2016 a abouti: La cité Thône compte désormais 32 logements supplémentaires.

Il s'agit de 10 logements 1 chambre, 10 logements 2 chambres, 8 logements 3 chambres et 4 logements 4 chambres qui ont déjà commencé à accueillir leurs occupants.

Parmi ces habitations, 8 ont été conçues pour être facilement adaptables pour les personnes à mobilité réduite.

Les performances énergétiques des bâtiments sont, évidemment, aux normes actuelles et toutes les mesures de sécurité ont été prises pour que les locataires puissent disposer paisiblement de leur logement.

Ces logements classés basse énergie dont 2 passifs sont donc très peu énergivores.

A Chacun Son Logis n'a pas ménagé ses efforts pour rendre ce quartier convivial et mettre à disposition de ses locataires des logements aux normes et de qualité.



Les grands chantiers





Technique

Le ramonage annuel?

OUI !

C'est en 2014, que le CCLP et le Conseil d'Administration d'«A Chacun Son Logis» ont pris la décision d'exiger le ramonage des cheminées de manière annuelle.

Malgré la législation en vigueur, cette décision a été prise afin de réduire au maximum les risques d'intoxication au monoxyde de carbone et d'incendie.

Pourquoi est-ce si important ?

C'est avant tout une question de sécurité. Ramoner la cheminée diminue considérablement le risque de feu de cheminée et permet de réduire le risque d'intoxication au monoxyde de carbone (CO). On compte de nombreux cas d'intoxication

au CO chaque année et dont la cause est souvent une cheminée mal entretenue.

Le ramonage consiste à nettoyer les cheminées des substances qui s'y accumulent. Si ce ramonage n'est pas fait à temps, les conduites d'évacuation risquent de se boucher et les fumées ne pourront plus en sortir correctement.

Ces substances resteront donc dans la maison et entraîneront inévitablement des effets néfastes, voire mortels, pour la santé.

Il faut également savoir que les substances laissées par la fumée sur les parois de la cheminée contiennent des éléments inflammables. Au contact du feu, ces substances peuvent donc créer des incendies.

C'est donc pour éviter tous ces dangers qu'il faut ramoner sa cheminée au minimum une fois par an et laisser le travail dans les mains d'un professionnel. Ramoner sa cheminée soi-même n'est pas conseillé : non seulement, cela pourrait être mal réalisé mais le ramonage présente des risques pour la santé.

Des économies ?

Le fait de ramoner régulièrement permet aussi de chauffer de manière plus efficace ce qui influencera à la baisse votre facture d'énergie. Cette consommation d'énergie plus faible est également meilleure pour l'environnement. Une cheminée bien entretenue émet moins de polluants.





AU CHAUD POUR L'HIVER !

Réchauffez-vous naturellement

■ Habillez-vous chaudement

Adaptez votre tenue vestimentaire : ajoutez une paire de chaussettes, un pull, une couverture... Utilisez en priorité des matières chaudes comme la laine. La meilleure façon d'avoir chaud est d'élever la température de votre corps.

■ Mangez et buvez chaud

Une nourriture ou une boisson chaude va réchauffer votre corps.

■ Bougez !

Il ne faut que 20 minutes d'exercice soutenu pour vous réchauffer et améliorer votre circulation.

Profitez des sources de chaleur

■ Le four de la cuisine

Lorsque vous l'utilisez, profitez de sa chaleur pour réchauffer la maison. Après l'avoir utilisé, laissez la porte du four et la porte de la cuisine ouverte. La chaleur pourra alors se répandre dans votre maison.

■ Ouvrez tentures et rideaux en journée

En journée, **profitez du soleil** ! Il offre une source de chaleur complètement gratuite. Pour en profiter au maximum, laissez vos rideaux ouverts pendant la journée pour que le maximum de soleil entre dans votre maison.

Par contre, dès que le soleil se couche, fermez vos rideaux pour conserver la chaleur à l'intérieur. Plus les rideaux sont épais et plus ils permettront de limiter la perte de chaleur par les fenêtres.

Utilisez tout le potentiel de vos radiateurs

■ Dégagez vos radiateurs

Veillez à bien dégager les meubles imposants qui pourraient se trouver à proximité comme les canapés, armoires ou buffets. Ils peuvent, en

effet, absorber une partie de la chaleur et gêner la circulation de l'air dans la pièce.

■ Purgez vos radiateurs

Un radiateur a besoin d'être purgé s'il est chaud en haut mais froid en bas.

■ Évitez les pertes de chaleur derrière les radiateurs

Il est facile d'empêcher les pertes de chaleur via le mur extérieur derrière vos radiateurs en installant du **film isolant réflecteur de chaleur pour radiateur**. Le film isolant pour radiateur permet de limiter les pertes de chaleur en la réfléchissant. Il se compose d'une couche isolante couverte d'une feuille d'aluminium. Placé entre le radiateur et le mur, ce film réfléchit 90% du rayonnement calorifique direct émis par la source de chaleur.

Isolez votre maison pour pas cher

■ Isolez vos tuyaux de chauffage

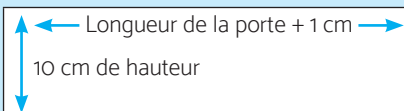
Limitez les pertes de chaleur inutiles au niveau des canalisations de chauffage en isolant les parties situées dans des espaces froids à l'aide d'**isolation de tuyaux**. Facile à poser, l'isolation de tuyaux existe en différents diamètres pour bien envelopper vos canalisations. Vous pouvez finaliser les endroits difficiles d'accès de votre réseau de tuyaux à l'aide de bande d'isolation en mousse.

■ Coupez la route aux courants d'air au niveau des portes

Pour isoler le bas de la porte du froid et des courants d'air, il existe différents types de **boudins et de bas de porte**.

FABRIQUEZ VOTRE BOUDIN DE PORTE VOUS-MÊME POUR PRESQUE RIEN

1. Mesurer la largeur de la porte.
2. Découper 2 rectangles de tissus de 10 centimètres de hauteur sur toute la longueur de la porte additionnée d'un centimètre. Le cm supplémentaire servira pour la marge de couture.



3. Poser les deux rectangles l'un sur l'autre, endroit sur endroit, puis les coudre sur 3 côtés.
4. Couper les angles, retourner le tissu et remplir de chaussettes trouées, de chutes de tissus, languettes de vêtements abîmés, de vieux chiffons, etc.
5. Coudre le dernier côté et le tour est joué !



Annuaire

En cas de besoin ou de demande de renseignements, voici une liste de services qui peuvent vous être utiles :

Commune de Courcelles

Rue Jean Jaurès, 2 – 6180 COURCELLES

071/46.68.00

→ bureaux ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h

CPAS de Courcelles

Rue Baudouin 1^{er}, 119 – 6180 COURCELLES

071/46.95.01

→ bureaux ouverts de 8h à 12h et de 12h45 à 16h30

A.M.O Pavillon J

(Service d'aide à la jeunesse)

0476/94.77.26

ou se rendre Cité Renard, 161 – 6180 COURCELLES

Régie de Quartier

Rue Pasteur Noir, 46 – 6180 COURCELLES

071/46.46.32

Comité Consultatif des Locataires et Propriétaires (CCLP)

0491/39.93.52

Maison de village de Trazegnies

Avenue de Prague, 31 – 6183 TRAZEGNIES

071/46.63.60

Maison de village de Courcelles

Cité Renard, 159 – 6180 COURCELLES

071/46.69.12

Zone de Police des Trieux

101 (appel urgent)

ou 071/54.99.40 (appel non urgent)

Ambulance

100

Pompiers

112

Pharmacie de garde

0900/10.500

Propreté



ICDI devient tibi

COLLECTES HEBDOMADAIRES DE DÉCHETS RÉSIDUELS
(sacs de max. 15 kg ou conteneurs gris, selon la commune)
ET COLLECTES DE DÉCHETS ORGANIQUES
(conteneurs verts, selon la commune)

Courcelles	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Type de collecte					
	Courcelles 1 Courcelles Souvret	Courcelles 2 Courcelles Trazegnies	Courcelles 3 Courcelles, Gouy-lez-Piéton Trazegnies	Courcelles 4 Courcelles	

Reportis de collectes

Jours fériés	Dates	Remplacements
Saint-Eloi	Samedi 01/12/2018	/
Noël	Mardi 25/12/2018	Samedi 22/12/2018
Nouvel An 2019	Mardi 01/01/2019	Samedi 29/12/2018

DATES DES COLLECTES SÉLECTIVES EN PORTE-À-PORTE



	novembre		décembre	
	V/P	PMC	V/P	PMC
Courcelles 1	19	5-19	17	3-17
Courcelles 2	20	6-20	18	4-18
Courcelles 3	21	7-21	19	5-19
Courcelles 4	22	8-22	20	6-20

RECYPARCS TIBI

Heures d'ouverture des recyparcs:

Du mardi au vendredi, de 10h15 à 18h00*

Le samedi, de 9h15 à 17h30*

*Heure de dernière entrée, le parc ferme 15 minutes après l'heure de dernière entrée.

Les recyparcs sont fermés les lundis et jours fériés:

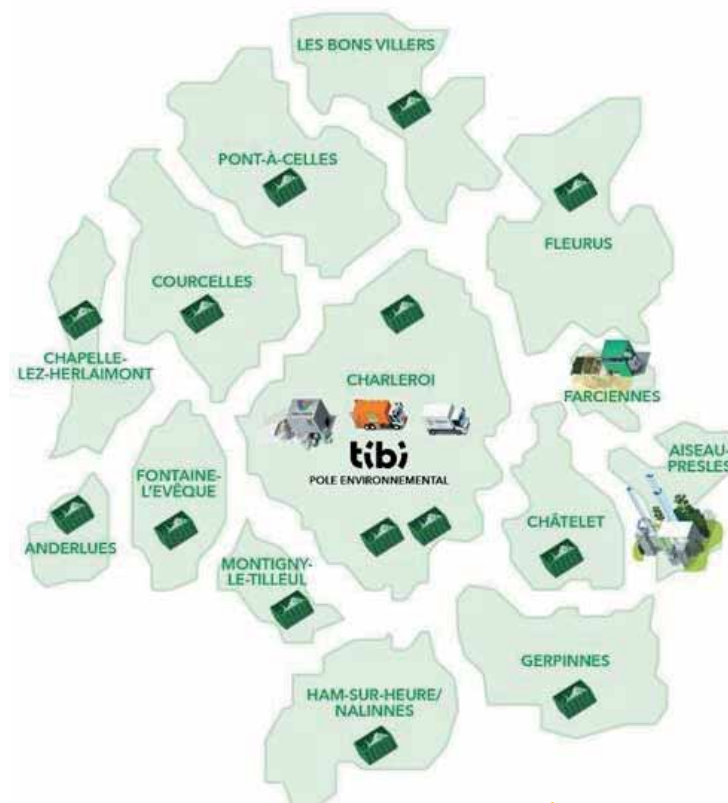
St-Eloi: samedi 1^{er} décembre 2018

Noël: mardi 25 décembre 2018

Nouvel an : mardi 1^{er} janvier 2019

Adresses

Anderlues	Rue du Terril
Chapelle-lez-Herlaimont	Allée de la Valériane
Charleroi I (Couillet 1)	Rue de Marcinelle
Charleroi II (Ransart)	Rue Destrée
Charleroi III (Couillet 2)	Chaussée de Châtelet
Châtelet (Châtelaineau)	Rue Coron du Gouffre
Courcelles	Rue de Binche
Fontaine-l'Évêque	Rue du Pétria
Fleurus	Rue de Mellet
Gerpinnes (Joncret)	Rue J.-J. Piret
Ham-sur-Heure/Nalinnes (Ham-sur-Heure)	Chemin de Hameau
Les Bons Villers (Frasnes-lez-Gosselies)	Rue du Cadeau
Montigny-le-Tilleul (Landelies)	Chemin de la Falgeotte
Pont-à-Celles (Luttre)	Gare de Luttre





A Chacun Son Logis
LA SOCIÉTÉ DE LOGEMENT DE COURCELLES



Contacts



ADRESSE POSTALE: rue de l'Yser, 93 à 6183 Trazegnies



SITE INTERNET: www.acsl.be



POUR NOUS CONTACTER PAR EMAIL: info@acsl.be



POUR NOUS CONTACTER PAR TÉLÉPHONE:

- Le numéro général est le **071/45.26.24**
- Pour toutes demandes d'interventions techniques en dépannage et en urgence
Service technique
071/46.63.00
> Du lundi au vendredi: de 9h00 à 11h30



- Pour toutes demandes relatives à votre loyer, à votre dossier de candidature, à votre situation financière et également à une demande de transfert:

Service Locatif et Social
> Soit par téléphone > du lundi au vendredi: de 13h00 à 16h00

071/45.26.24
> Soit aux permanences du lundi au vendredi: de 8h30 à 11h30



EN CAS DE RÉCLAMATION, la Présidente, M^{me} Christine SWEERT est disponible sur rendez-vous au **0477/55.32.36** ou par courriel: christinesweert@hotmail.com

NOS BUREAUX SERONT FERMÉS:

En décembre:
lundi 3 après-midi, mardi 4,
mardi 25 et mercredi 26

En janvier:
mardi 1^{er} et mercredi 2

En avril:
lundi 22